



Inscription des enfants nés en 2014 et des nouveaux arrivants

Votre enfant est né en 2014. Vous souhaitez l'inscrire à l'école d'Arronville :

Etape 1 : Inscription en mairie :

Inscrire votre enfant en mairie (01 34 66 51 63)

Une fiche de *demande d'inscription à l'école* vous sera remise.

Etape 2 : Demande de rendez-vous :

Prendre rendez-vous avec Mme Hermabessière, directrice de l'école au 01 34 21 56 99 ou par mail 0950372N@ac-versailles.fr

Etape 3 : Inscription à l'école :

Rendez-vous à l'école avec les documents suivants :

- fiche de demande d'inscription délivrée en mairie
- le livret de famille,
- le carnet de santé de votre enfant,
- le certificat de radiation de l'ancienne école.

Etape 4 : Matinée d'adaptation en mai ou juin:

Vous serez invités à participer avec votre enfant à une journée d'adaptation en classe maternelle.

La directrice
S. Hermabessière